

# La lettre de l'inter-Scot

Informations sur la coordination des documents de planification de l'aire métropolitaine lyonnaise

n° 14 - décembre 2013

Agglomération lyonnaise  
Beaujolais  
Boucle du Rhône en Dauphiné  
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain  
La Dombes  
Loire Centre  
Monts du Lyonnais  
Nord-Isère  
Ouest lyonnais  
Rives du Rhône  
Roannais  
Sud Loire  
Val de Saône-Dombes

[www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org)

L'inter-Scot est une démarche de coordination entre les Schémas de cohérence territoriale situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes. Créé en 2004, l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre et regroupe aujourd'hui 13 Scot, près de 970 communes et plus de 3 200 000 d'habitants.

## inter-Scot actu

### La rencontre annuelle des présidents de Scot

Les élus des treize syndicats mixtes de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise se sont réunis le 12 novembre 2013 à Saint-Martin-en-Haut (69). C'est la quatorzième fois que ces rencontres ont lieu. Elles sont devenues une tradition pour des élus soucieux de coordonner leurs schémas d'aménagement du territoire à long terme.

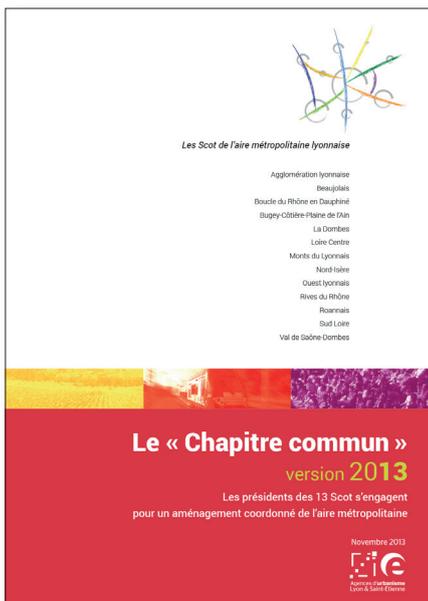
Au programme de la rencontre, figurait le **bilan des actions entreprises en 2013** : observation commerciale à l'échelle métropolitaine (la réunion s'est tenue en présence du Vice-Président délégué au commerce de la CCI Rhône-Alpes) ; rédaction d'un nouveau « Chapitre commun » à l'ensemble des treize documents ; harmonisation cartographique des différents schémas.

Lors du déjeuner qui a clos les débats, des élus du Bureau du Pôle Métropolitain ont rejoint les présidents des Scot pour partager les **orientations communes pour l'année 2014**. Ils se sont entendus sur trois axes de coopération : observation partagée de l'évolution de l'aire métropolitaine lyonnaise (commerce, logement, emploi, démographie) ; convergence des cartographies des Scot ; promotion commune de l'aire métropolitaine lyonnaise à travers un forum des élus à l'automne 2014.

**Sébastien Rolland,**  
coordinateur de la démarche inter-Scot,  
Agence d'urbanisme de Lyon



Signature du Chapitre commun 2013 par les treize présidents de Scot, le 12 novembre 2013 à Saint-Martin-en-Haut



## Le « Chapitre commun » des Scot 2013

En décembre 2012, les présidents des treize Scot, lors de leur rencontre annuelle, ont validé la réactualisation de ce texte fondateur.

Trois évolutions ont été considérées :

- des réalités territoriales périurbaines et rurales à mieux prendre en compte : trois nouveaux Scot partenaires (Roannais, Monts du Lyonnais et Loire Centre) et élargissement du Scot Rives du Rhône (cinq EPCI),
- un paysage institutionnel de l'aire métropolitaine qui a évolué ainsi que son ingénierie territoriale,
- une maturité de la démarche pour développer des principes de coresponsabilité dans l'aménagement du territoire sur des thématiques nouvelles (commerce, politiques de logements).

## De la juxtaposition au recollement des Scot : vers une harmonisation des documents de planification territoriale

Faire de la cartographie un véritable outil de dialogue grâce à un vocabulaire commun, voici l'objectif de ce travail. Il n'est, bien entendu, pas question d'homogénéiser le contenu des treize Scot. Cet exercice donne, en outre, la possibilité à chaque Scot de produire une partie de « l'image » de l'aire métropolitaine.

La méthodologie mise en place s'est divisée en trois temps :

1. Apprécier l'effort à accomplir en confrontant les vocabulaires et les représentations cartographiques des Scot : la JUXTAPOSITION

Réalisation(s) : six posters thématiques des Scot mis « bords à bords » et un poster des cartes de synthèse.

2. Mesurer plus finement les convergences et les écarts en rapprochant les sémantiques et les sémiologies : le RECOLLEMENT

Réalisation(s) : trois cartes schématiques et un « book » décrivant et mesurant les écarts et/ou convergences constatés entre les Scot. Le « book » explicite également la méthode du passage de la juxtaposition au recollement des documents.

3. Entériner des définitions et des modes de représentations communs, utiles aux prochaines révisions de Scot : l'HARMONISATION

Réalisation(s) :  
« Cahier de recommandations »  
(livraison prévue en 2014)

### Perspectives 2014

Fin 2013, après un échange nourri sur le fond de ce nouveau « pacte territorial » à visée symbolique, les treize présidents ont apposé leur signature au nouveau document. Il est destiné à intégrer le rapport de présentation ou le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de chacun des Scot (portée non prescriptive).

En 2014, il s'agira de mettre en place une dizaine d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre de ces grandes orientations.

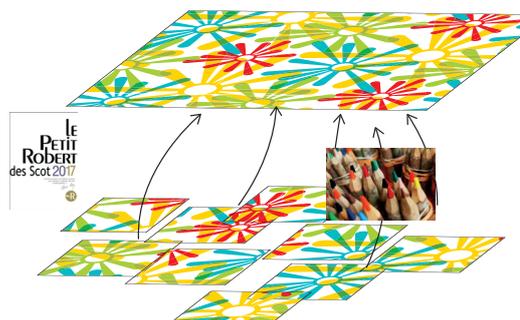
#### Aujourd'hui

La déclinaison d'une vision métropolitaine plus ou moins appropriée



#### Demain

La construction d'une vision métropolitaine cohérente issue des territoires.



### Perspectives 2014

Engagé début 2013, le travail d'harmonisation des Scot est un chantier central de l'inter-Scot mutualisé avec le Pôle Métropolitain. En 2014, il s'agit donc de :

- finaliser le livret « de la juxtaposition au recollement » présentant sur chaque thématique les cartographies et le vocabulaire employé par les Scot permettant d'en mesurer les écarts et proposant une première base de vocabulaire commun,
- élaborer un cahier de recommandations pour l'harmonisation de la sémiologie et de la sémantique dans les treize Scot de l'aire métropolitaine,
- réaliser des cartes (expérimentales) non prescriptives mettant en œuvre le cahier de recommandations sur des Scot « témoins » volontaires.

## L'urbanisme commercial, un intérêt commun et majeur

L'urbanisme commercial a été une question centrale en 2013 avec notamment l'élaboration des documents d'aménagement commercial pour la quasi totalité des treize Scot et les premiers résultats d'une observation à l'échelle métropolitaine.

### Vers un système d'observation métropolitain

La mise en place en 2012 d'un processus d'observation de l'activité commerciale en partenariat avec les Chambres de commerce et de l'industrie (CCI) de l'aire métropolitaine lyonnaise et la CCI de Région permet de disposer aujourd'hui d'une base de données fiable sur l'activité des Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) et d'observer les dynamiques commerciales à l'échelle de treize Scot sur un territoire de 3 millions d'habitants.

Réalisation : analyse des dynamiques commerciales de chaque Scot.

### Partager l'information, se concerter sur les projets

Des projets commerciaux notamment (mais pas seulement) d'envergure métropolitaine, voire régionale (type « village de marque », retail park), sont susceptibles d'impacter fortement les territoires voisins. Les présidents de Scot ont souhaité que l'information sur ces projets soit diffusée au sein de l'inter-Scot afin qu'un dialogue constructif puisse s'établir entre Scot sur ces projets.

Réalisation(s) :

- bulletins de veille métropolitain sur l'urbanisme commercial (n°1 en juin 2013 et n°2 en janvier 2014) qui proposent un état des lieux des implantations des grands projets commerciaux de l'aire métropolitaine lyonnaise, une actualité juridique, conjoncturelle et des éléments de prospective,
- bulletin de veille sur les concepts : *drive*, décryptage des logiques de l'immobilier commercial.

## Poursuivre le dialogue avec les opérateurs commerciaux

Démarche pionnière à l'échelle nationale, la Charte a été élaborée en dialogue avec un panel d'opérateurs commerciaux et signée par les présidents de Scot en décembre 2012.

La Charte a été annexée à certains dossiers de Scot, d'autres Scot en ont intégré les principaux éléments dans leur document.

Une dizaine d'acteurs commerciaux ont « rejoint » la Charte et adhéré à ses principes et ses valeurs.

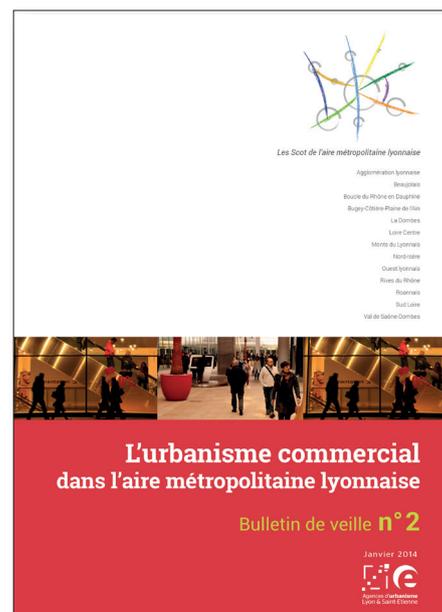
Une base de dialogue s'est mise en place avec les opérateurs commerciaux : réunion de mise au point en 2012, séminaire de prospective en 2013.

Réalisation(s) :

- les courriers d'adhésion aux principes de la Charte de douze enseignes sont annexés au document,
- organisation d'un séminaire prospectif sur le commerce en partenariat avec le Sepal.

### Perspectives 2014

Les présidents de Scot ont souligné l'importance de se mobiliser sur le thème majeur de l'observation commerciale en 2014. Compte tenu des évolutions des formes et des comportements d'achats, la réflexion sur ce thème doit aller vers plus de prospective. Au regard des multiples projets d'implantations commerciales, une complémentarité entre les territoires de l'inter-Scot est à mettre en place pour trouver un meilleur équilibre.



## Mutualisation des travaux inter-Scot/Pôle Métropolitain

Cette mutualisation est le socle de la consolidation des deux scènes. En 2014, année de mise en place de nouvelles équipes, les élus souhaitent qu'elle s'accompagne de deux engagements :

1. Effort de pédagogie : les agences prépareront des supports et prévoient des temps d'animation pour porter à la connaissance des élus du nouveau mandat le fait métropolitain.
2. Poursuite et approfondissement des travaux entrepris, notamment sur le commerce, l'habitat et l'harmonisation des Scot.

Dans le détail, les missions qui seront conduites en 2014 :

### 1. Pédagogie en direction des nouvelles équipes

- Mutualisation du Forum inter-Scot à destination des nouvelles équipes politiques et des bureaux syndicaux des Scot.
- Présentation des outils pédagogiques de l'inter-Scot (pack de connaissances, etc.).

### 2. Poursuite des coopérations entreprises

#### • Harmonisation des Scot : la mission à long terme

- Réalisation d'un « cahier de recommandations ».
- Harmonisation des quatre schémas couvrant les EPCI du Pôle Métropolitain et les Scot volontaires : première cartographie.

#### • Urbanisme commercial

- Poursuite de la mission « Observation commerciale » en partenariat avec la CCI de Région et les CCIT de l'Aln et du Rhône.

- Poursuite de la veille sur les concepts et les implantations.

- Organisation d'un séminaire avec les opérateurs commerciaux.

#### • Observation mutualisée à l'échelle du « carré métropolitain »

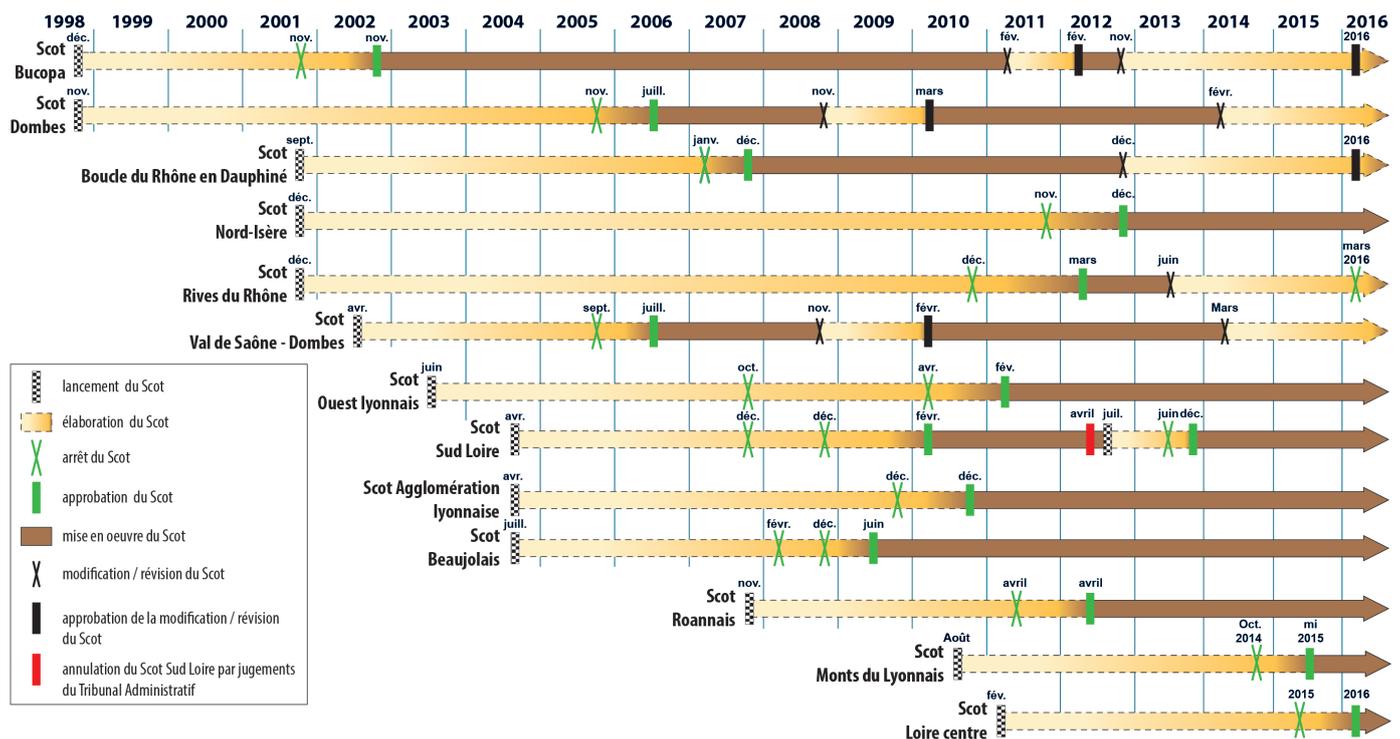
- Cartes, posters, schémas, représentations : le « carré métropolitain ».
- Enrichissement de la collection de posters « Réalités métropolitaines » et lexique métropolitain.

#### • Démographie/logement/économie : l'aire métropolitaine en chiffres

Il s'agira de mettre en place un système de veille permanent à l'échelle du « carré métropolitain » :

- édition de chiffres mobilisables à tout moment : un chantier stratégique autour de la donnée,
- renforcement d'une ingénierie partagée (mission de rapprochement des observatoires des Agences de Lyon et de Saint-Etienne).

## avancement des Scot



L'ensemble des études inter-Scot sont téléchargeables sur : [www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org)

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
 Coordination de la rédaction : **Sébastien Rolland, Sandra Marques**  
 Chef de projet Scot référent : **Hélène Gautron**, Scot Monts du Lyonnais  
 Infographie : **Hervé Fayet, Philippe Capel**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.  
 n° ISSN 1769-7247 (version électronique)  
 n° ISSN 1771-7345 (version papier)  
 Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un mél à : [inter-scot@urbalyon.org](mailto:inter-scot@urbalyon.org)



**Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise**  
 18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03  
 Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)  
**Agence d'urbanisme de la région stéphanoise**  
 46, rue de la Télématique - BP 801  
 49952 Saint-Etienne Cedex  
 Tél. 04 77 92 84 00  
[www.epures.com](http://www.epures.com)